Conseil communal d'Ecublens

Rapport de la Commission ad hoc 05.05.2023

Préavis n° 2023/06

Achat d'un véhicule de livraison électrique - Demande de crédit

---

Monsieur le Président,

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers.

La commission ad /hoc s'est réuni le mardi 02 mai 2023 à 19h00, à la salle de conférence n° 2 du Centre Technique Communal des Esserts. Sa composition était la suivante :

Président : Didier Realini

Rapporteur : Taisia Terrettaz

Membres : Renzo Posega, Giuseppe Alongi

Membre Absent : Jean-Aristide Timba Bema

La Municipalité était représentée par Madame Danièle Petoud, Conseillère Municipale et Michael Pfister Responsable technique.

Le président ouvre la séance et donne la parole à Mme Daniele Petoud, Municipale.

Mme Petoud nous explique que le service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED) utilise actuellement un camion de livraison de type « Crafter » acquis en 2017 qui est fortement utilisé pour les livraisons de matériel destiné aux manifestations et transports de toutes marchandises nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux.

Le SBED compte aussi avec un petit véhicule, un vélo électrique, un vélo cargo pour la mobilité des collaborateurs du SBED qui font de différents travaux d'artisan (plâtrerie, peinture, revêtement de sol, sanitaire, etc.) dans la commune.

Mme Petoud nous communique que la forte demande en ressources pour les manifestations est en perpétuelle augmentation depuis plusieurs années et que les équipes sont régulièrement amenées à organiser les livraisons avec peu d'efficience et d'efficacité, raison pour laquelle l'achat d'un véhicule de livraison électrique de taille intermédiaire est proposé.

Question : Combien de fois par jour le crafter est utilisé ?

Réponse : Le crafter est utilisé tous les jours, il ne sera pas remplacé par le véhicule électrique, leurs utilisations seront complémentaires, 60% pour le crafter et 40% pour le véhicule électrique.

Question : Le nouveau véhicule sera-t-il 100% électrique ?

Réponse : Le nouvel véhicule sera 100% électrique rechargeable, sans essence de tout.

Question : Avez-vous fait un calcul d'allocation ou d'appel à une entreprise externe pour les gros transports lors des manifestations.

Réponse : Ce n'est pas une volonté politique, dû à la fréquence d'utilisation le coût sera trop élevé.

M. Pfister nous explique les critères pour la sélection de ce véhicule Ford E-Transit 100% électrique d'un volume de chargement de 15m^3 sont basés sur, la disponibilité, le prix, la proximité du garage, ainsi que les aspects de maniabilité et la polyvalence pour l'utilisation du véhicule.

Question : Combien de points de recharge électrique sont installé dans la commune.

Réponse : Un seul point de recharge lente est installé dans le Centre technique Communal qui sera largement suffisante pour un véhicule.

Question : sur l'aspect économique pourriez-vous nous expliquer la phrase « il faudra ainsi compter sur une utilisation de cinq ans supplémentaires pour amortir cette différence de coût » Qu'est-ce que savez dire exactement ?

Réponse : C'est le cout d'exploitation total, il faudra cinq ans supplémentaires pour amortir ce véhicule en comparaison aux autres véhicules communaux que l'âge moyen est de 10 à 12 ans.

Conclusions

Après délibération, c'est à l'unanimité que les membres de la commission présents, vous recommandent Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux d'accepter le préavis tel que présenté.

Ecublens, le 05 mai 2023

Président	Rapporteur
Didier Realini	Taisia Terrettaz